

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22 OCTOBRE 2020

# RELEVE DE DECISIONS

#### Y ASSISTAIENT:

Mesdames BUCINA - DE BRUIN – DELCROIX - DELOT M - DENOMBRET - DEROUELLE – ETIENNE - SCHWENTER – SEUVRE – TRIPIER (suppléante de M. G DELAGNEAU)

Messieurs ALLARD (suppléant de Mme BOUROTTE) – BIOT - BLANCHET - BLAUVAC - BOUCHERON ---CHEVALIER - CORNIOT – DELAGNEAU JL – DELAGNEAU D – DELOT Y - FERRAG - FOURNIER - FOURREY – GAILLOT S - GAILLOT M - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY – JUSSOT - LEPRUN - MAILLARD - MATIVET - MORLE – MORINIERE – PORCHER - QUOIRIN - RAMON - ROUSSELLE - RUSCH - TIRARD

#### **ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES:**

Messieurs BAILLET, CARRA, LEGRAND et Mesdames GUILLOT, TISON

#### **ETAIENT ABSENTS:**

Messieurs CLERIN, DELAVAULT et QUERET

# **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Fond Régional des Territoires – Attribution de subventions**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 44 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M FERRAG) :

• **APPROUVE** l'attribution de subventions au titre du Fond Régional des Territoires de la manière suivante :

Nom	ACTIVITE	INVESTISSEMENT	COUT TOTAL	SUBVENTION
ENTREPRISE			HT	
SARL AMDS	Mécanosoudure	Machines-outils	60 000 €	10 000 €
SAS	Hôtellerie-	Equipements	58 000 €	10 000 €
NOORDZE	restauration	hôteliers		
HERITAGE				
LE TANGO	Restauration-	Aménagement	9 343 €	1 868 €
PIZZAS	pizzeria	et matériel de		
		restauration		
PIRI BEAUTE	Salon	Matériel de	6 443 €	1 288 €
	d'esthétique	travail		

 AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - AERODROME - Acquisition de Terrain

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

• APPROUVE l'acquisition du terrain d'emprise visant régulariser son occupation actuelle par des équipements communautaires selon le plan joint en annexe

• APPROUVE l'acquisition au prix global de 1 500 € hors frais d'acte, auprès du GFA de la Vallée de Bourdenault, le terrain dont les caractéristiques sont les suivantes :

Sur la commune de Jaulges

Section	N°	Lieudit	Surface
ZC	0075	La Hate	6 a 40 ca

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition
- DIT que les crédits budgétaires nécessaires feront l'objet d'une prochaine décision modificative

# ENVIRONNEMENT – Service Public d'Assainissement Non Collectif – Rapport sur le prix et la Qualité de Services 2018 – Secteur Florentinois

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2018 du secteur du Florentinois
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

# ENVIRONNEMENT – Service Public d'Assainissement Non Collectif – Rapport sur le prix et la Qualité de Services 2019

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2019
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

### **ENVIRONNEMENT - EAU - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Patrice BAILLET comme un représentant de la Communauté de communes Serein et Armance au sein de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

# SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS - Centre Aquatique - Acquisition de terrain

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**APPROUVE** l'acquisition du terrain d'emprise du Centre Aquatique communautaire auprès de la Ville de Saint Florentin à l'euro symbolique (hors frais d'acte) et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Sur la commune de Saint Florentin un ensemble de 7 096 m² pris sur les parcelles

Section	N°	Lieudit	Surface
AW partie	406	Rue du Faubourg du Pont	70 a 53 ca
AW partie	407	Rue du Faubourg du Pont	19 a 99 ca
AW partie	411	Rue du Faubourg du Pont	37 a 20 ca

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition

### RESSOURCES INTERNES - BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative n°4

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

### **APPROUVE** la décision modificative suivante :

### Dépenses de Fonctionnement :

615231 : Entretien Voiries	929 516.00 €
6574 : Fonds Régional	24 124.00 €
65734 : Subvention équilibre budget Hôtel et ZAE	118 690.00 €
6718 : Autres charges exceptionnelles	236 178.41 €
023 : Virement à la section d'investissement	- 1 102 117.11 €
042 : Dotations aux amortissements	- 49 475.30 €

*Total* : 157 006.00 €

### Recettes de fonctionnement :

7472 : Subvention exceptionnelles Région 24 214.00 € 744 : FC TVA 132 792.00 €

*Total* : 157 006.00 €

### Dépenses d'Investissement :

204132/020 : Subvention Equipement Département	- 177 652.00 €
204123 : Fonds aides aux entreprises	24 214.00 €
20423 : Fonds aides aux entreprises	96 856.00 €
2188/414 : Equipement aérodrome	20 000.00 €
2152/90 : Intervention éco. Hôtel de l'Est	- 5 599.00 €
2315/020 : Immos en cours	- 70 000.00 €
2313/511 : Maison de santé	- 2 880 000.00 €
2315/822 : Voiries	- 929 516.00 €
23/90 : Intervention Eco. Hôtel de l'est	- 27 481.00 €
204123 : Fonds aides aux entreprises	24 214.00 €

*Total* : - 3 924 964.00 €

### Recettes d'Investissement :

021 : Virement section de fonctionnement - 1 102 117.11 € 040 – Opérations d'ordre d'amortissements - 49 475.30 € - 10 000.00 € 041 – Dons et Legs Padel 10222 : FC TVA - 638 541.59 € 1322 : Dotations soutiens Investissement Région 96 856.00 € 13/311 : Subvention Ecole de Musique - 120 000.00 € 13/414 : Subvention Chemin de randonnées - 6 821.00 € 13/414: Subvention PADEL - 9 500.00 € 13/524 : Subvention Maison médicales - 1 680 000.00 € 13/90 Subvention Fossé Cailloux 795.00€ 13/95 : Subvention Aide au tourisme - 1 160.00 € 1641: Emprunt PADEL - 125 000.00 € - 280 000.00 € 1641 : Emprunt Maison Médicale Total: 3 924 964.00 €

# RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST - Décision modificative n°2

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

#### APPROUVE la décision modificative suivante :

### Dépenses de Fonctionnement :

63512 : Taxe foncière 1 173.00 € 023 – Virement Section d'investissement 103 885.00 € **Total : 105 058.00 €** 

## Recettes de fonctionnement :

74 – Subvention d'équilibre Budget Principal 114 058.00 € 752 – Revenus des immeubles - 9 000.00 € **Total : 105 058.00** €

<u>10tar</u> 1 100 0001

### Dépenses d'investissement :

2135 : Installations générales 165 397.00 € **Total : 165 397.00** €

#### Recettes d'investissement :

 1381 – Subvention Complément ETAT
 7 975.00 €

 1382 – Subvention Région
 23 537.00 €

 1641 – Emprunt
 30 000.00 €

 021 – Virement Section Fonctionnement
 103 885.00 €

 Total : 165 397.00 €

### RESSOURCES INTERNES - BUDGET ANNEXE ZAE - Décision modificative N°1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

### **APPROUVE** la décision modificative suivante :

### Dépenses de Fonctionnement :

61521 : Entretien Terrains 2 000.00 € 63512 – Taxes foncières 3 875.00 € **Total :** 5 875.00 €

### Recettes de fonctionnement :

74 – Subvention d'équilibre Budget Principal

Total: 5 875.00 €

5 875.00 €

### RESSOURCES INTERNES - BUDGET PRINCIPAL - Admission en non-valeur

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

 APPROUVE l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 487.58 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 4511760215 dressée par le comptable public le 11 Septembre 2020

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2016	T-711586050015	272.00 €	Dadavana	Collecte et traitement des
2017	T-711595560015	108.33€	Redevance Incitative	Ordures Ménagères
2017	T-771158890015	107.25€		

• **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget 2020

# RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE – COVID 19 – mise à disposition de bâtiments

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE l'application d'une réduction à hauteur de 50 % des loyers ou redevance à percevoir pour l'année 2020 sur les bâtiments de l'aérodrome Saint Florentin -Chéu et de la halte technique du port de Saint Florentin
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

# **RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – Modification tableau des effectifs**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE la création d'un nouveau poste au sein des services techniques
- APPROUVE les tableaux des effectifs évogués ci-dessous

Cadre d'emploi	Grade	9	Poste	Poste pourvi
Agent de maîtrise	e Agent de maitrise		1	1
Agent technique	Adjoint technique		4	4
AGENTS CONTRA	ACTUELS		1	
Cadre d'emploi	Poste	Poste	Poste pourvu	Type de contrat
•				
Adjoint technique	Chauffeur/Ripeur	2	2	Art 3-3.2
Adjoint	Chauffeur/Ripeur Ripeur	2	2	Art 3-3.2 Art 3-3.2
Adjoint technique	Ripeur	_		
Adjoint technique Adjoint technique	Ripeur	_		

• **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

● **APPROUVE** la nouvelle grille d'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertise, avec les plafonds annuels suivants :

GROUPE DE FONCTION	FONCTIONS CONCERNEES	MONTANT ANNUEL MAXIMUM		
CATEGORIE C – FILIERE ADMINISTRATIVE				
C1	Adjoint administratif, chef d'équipe, assistant de direction, gestionnaire ou poste à expertise	8 000 €		
C2	Adjoint administratif autres fonctions	3 000 €		

CATEGORIE C – FILIERE TECHNIQUE			
C1	Chef d'équipe, encadrement de proximité, poste à expertise, gestionnaire, missions spécifiques	8 000 €	
C2	Missions opérationnelles, utilisation matériel	5 000 €	

• **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

# RESSOURCES INTERNES – INSTITUTIONS – Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY) - Désignation de représentants au sein de la Commission Consultative

e Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**DESIGNE** les personnes suivantes comme représentants de la Communauté de communes au sein de la commission consultative du Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY)

Titulaire	Suppléant
Philippe TIRARD	Jacky JUSSOT

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération